

AZUBI-BACPRO

Rentrée 2014

- 🇫🇷 Lycée des métiers de l'hôtellerie Alexandre Dumas Illkirch
- 🇩🇪 Paul Kerschensteiner Schule Bad Überkingen
Commercialisation et services en restauration
- 🇫🇷 Lycée polyvalent Charles de Gaulle Pulversheim
- 🇩🇪 GHS Emmendingen
Électrotechnique et équipements communicants
- 🇫🇷 Lycée polyvalent Jean Mermoz Saint Louis
- 🇩🇪 Walter Eucken Schule Karlsruhe
Commerce
- 🇫🇷 Lycée polyvalent Schongauer Colmar
- 🇩🇪 Rudolf Eberle Schule Bad Säckingen
Commerce

Rentrée 2015

- 🇫🇷 Lycée des métiers Charles Pointet Thann
- 🇩🇪 Landesberufsschule für Hotel- und Gaststättenberufe Tettngang
Commercialisation et services en restauration
- 🇫🇷 Lycée Stanislas Wissembourg
- 🇩🇪 Heinrich-Hertz-Schule de Karlsruhe
Électrotechnique et équipements communicants

Rentrée 2016

- 🇫🇷 Lycée polyvalent Émile Mathis Schiltigheim
- 🇩🇪 Berufliche Schulen Kehl
Commerce
- 🇫🇷 Lycée professionnel du Rebberg Mulhouse
- 🇩🇪 Edith-Stein-Schule Freiburg im Breisgau
Accompagnement soins et services à la personne

AZUBI-BACPRO

une chance pour la future insertion professionnelle de l'élève ou de l'apprenti.

À l'issue de la formation, en cas de réussite, les élèves et les apprentis français seront titulaires :

- du baccalauréat professionnel
- d'une attestation de compétences professionnelles
- d'une *Zusatzqualifikation in der Fremdsprache* élaborée par les chambres et reconnue par les entreprises outre-Rhin. Elle permet de valider les compétences linguistiques de niveau B2 liées à des situations de communication professionnelles.

AZUBI-BACPRO

Co-qualification franco-allemande



Pas de procédure d'inscription spécifique



AZUBI-BACPRO

L'Azubi-Bacpro – Azubi pour *Ausbildung* (formation) et *Auszubildende* (apprenti) – permet aux élèves et apprentis français et allemands d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences reconnue de l'autre côté de la frontière.

Comment bénéficier de cette formation ?

Le dispositif Azubi-Bacpro sera proposé aux élèves inscrits à la rentrée 2015 dans les formations et les établissements concernés. **Il n y a pas de recrutement spécifique.**

Comment se déroule la formation ?

Elle repose sur un partenariat solide sur l'ensemble du cursus de formation (3 ans) avec un établissement de formation du pays voisin engagé dans le même dispositif. Ce partenariat s'appuie également sur les relations avec le monde économique.

La formation des trois années est basée sur un enseignement modulaire réalisé en tandem, un projet donnant du sens aux apprentissages. Elle permet l'acquisition de compétences inter-culturelles, linguistiques et professionnelles.

Afin de maîtriser la langue de communication professionnelle, l'élève bénéficie :
- de l'enseignement de la spécialité en langue allemande à hauteur de 3 heures /semaine,

- d'un approfondissement linguistique d'une heure et demie par semaine.

20h/année sont consacrées à l'acquisition des nécessaires compétences interculturelles en vue d'une insertion réussie en entreprise. Les périodes de formation en milieu professionnel dans le pays partenaire de 6 à 8 semaines permettent à l'apprenant de s'adapter à la différence et de vivre une mobilité.

Quel intérêt pour nos élèves ?

- Élever leur niveau de qualification grâce aux compétences linguistiques et interculturelles acquises.
- Augmenter leurs chances d'insertion professionnelle en France et dans les pays germanophones.
- Faciliter leur éventuelle intégration dans une formation de BTS en alternance dans le cadre de l'apprentissage transfrontalier. En effet, de nombreuses entreprises allemandes proposent des contrats d'apprentissage post-bac.
- Répondre aux réalités économiques du Rhin Supérieur.

La première langue des exportations françaises est l'allemand (35%, devant l'anglais avec 30%)

- 300 000 salariés en France et 400 000 en Allemagne travaillent dans le cadre d'échanges franco-allemands.
- Sur le territoire français, des milliers d'emplois demeurent non pourvus faute de trouver des candidats compétents en allemand.

Les situations démographiques et de l'emploi sont diamétralement opposées entre les deux pays.

- En 2013, des taux de chômage de 10,5% en France et 9,5% en Alsace, contre 4,2% à Freiburg et 3,6 en Ortenau.
- A l'horizon 2020, la population de 16-25 ans sera stable en Alsace (-0,4%) mais chutera de 30% en Brisgau et Ortenau.

En 2014, environ 28 000 personnes qualifiées manquent sur le marché du travail dans la partie sud du Rhin Supérieur du côté allemand.

